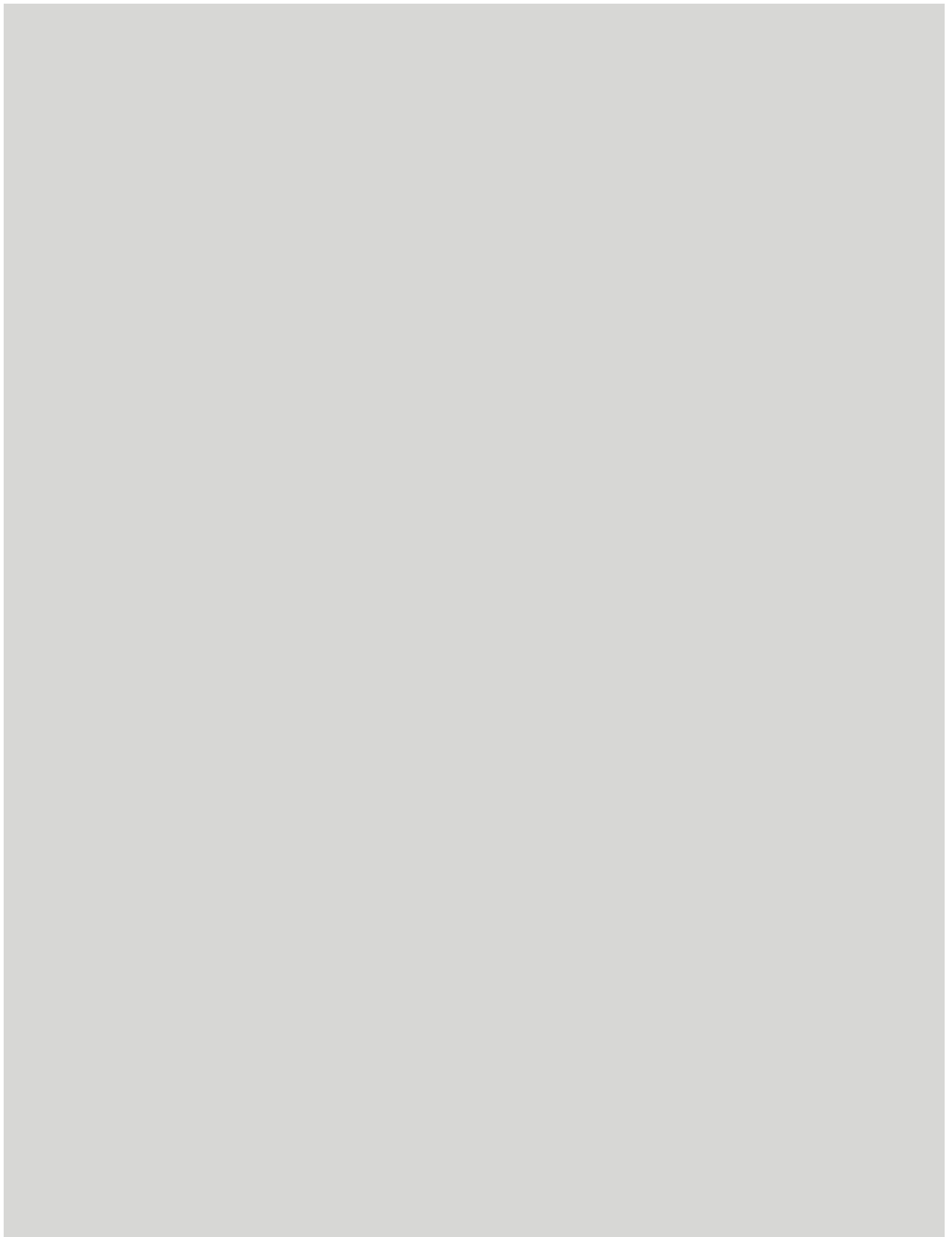


The background of the entire page is composed of a complex, overlapping wireframe structure of various rectangular and cubic shapes, rendered in a light gray color. These shapes are scattered across the page, creating a sense of depth and architectural complexity.

# PRIORITÉS D'INTERVENTION **2023-2024**

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)



# TABLE DES MATIÈRES

1. Avant-propos	4
2. Portrait géographique	5
3. Attributs du territoire	6
4. Portrait économique	8
5. Orientations et priorités d'intervention	10

# 1. AVANT-PROPOS

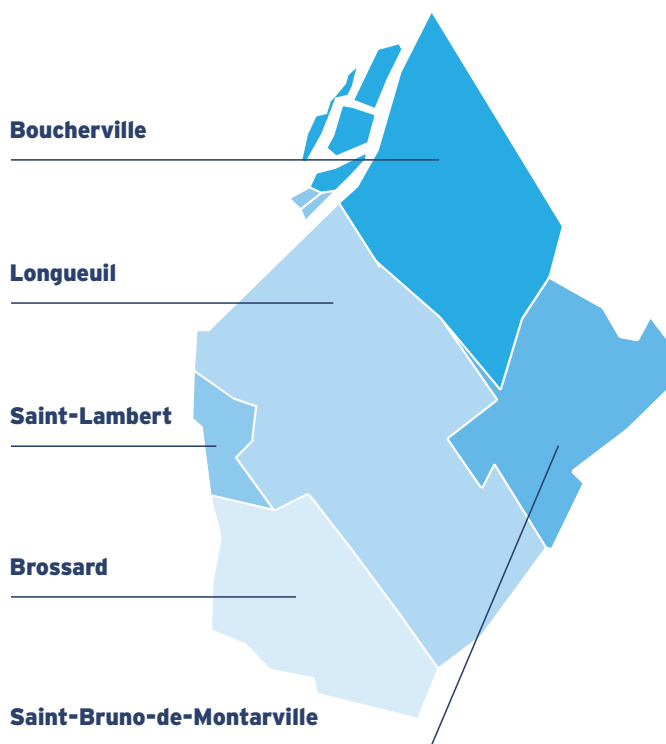
Afin de favoriser le développement local et régional de son territoire, le gouvernement du Québec a constitué, en avril 2015, un nouveau fonds, le Fonds de développement des territoires (FDT). Mis en place à partir du 1er avril 2020, le Fonds régions et ruralité (FRR) est en pleine continuité avec le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et le Fonds de développement des territoires (FDT). L'Agglomération de Longueuil bénéficie de ce levier financier provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Le 19 novembre 2015, par voie de résolution (CA-151119-1.22), il a été convenu qu'une entente de délégation entre le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil et Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL) était conclue, précisant que l'administration et la gestion des sommes provenant du Fonds de développement des territoires incombaient à DEL. Cette entente fut renouvelée le 11 juin 2020, par voie de résolution (CA-200528-2.6).

Voici donc un portrait de l'agglomération et des priorités d'intervention pour l'année 2023-2024.

## 2. PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Quatrième plus grande agglomération au Québec, Longueuil est constituée des cinq villes suivantes :



437 683

habitants<sup>1</sup>

Superficie de

310 KM<sup>2</sup><sup>2</sup>

<sup>1</sup>Source : Gazette officielle du Québec, décret 1831-2022

<sup>2</sup>Source : Communauté métropolitaine de Montréal, 2021

# 3. LES ATTRIBUTS ÉCONOMIQUES DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE

- ▶ À 15 minutes de Montréal, via quatre ponts
- ▶ À 15 minutes du Port de Montréal
- ▶ À 30 minutes de la frontière américaine
- ▶ À 2 heures d'Ottawa

## INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT D'ENVERGURE

- ▶ Réseau routier offrant un accès rapide aux marchés américains et canadiens via les autoroutes des axes :
  - est-ouest : 10, 20 et 30
  - nord-sud : 15 et 25
- ▶ REM
  - Le plus grand projet de transport collectif au Québec au cours des 50 dernières années
  - Permettra de doubler la capacité d'usagers transportés chaque jour
  - 3 stations à Brossard
- ▶ Installations maritimes à proximité facilitant les échanges commerciaux avec l'Europe, la côte est de l'Amérique du Nord et le Midwest américain
- ▶ Réseau ferroviaire étendu reliant l'agglomération à l'ensemble des réseaux de chemins de fer canadiens et américains
- ▶ Vaste réseau de transport en commun constitué de :
  - +80 lignes régulières d'autobus
  - 3 gares de train de banlieue
  - 1 station de métro vers Montréal
- ▶ Présence de l'aéroport Montréal Saint-Hubert Longueuil (AMSL) sur son territoire

## MULTIPLICITÉ DE CENTRES DE RECHERCHE RÉPUTÉS

- ▶ Agence spatiale canadienne (ASC)
- ▶ Centre des technologies du gaz naturel
- ▶ Centre technologique en aérospatiale (CTA)
- ▶ Conseil national de recherches du Canada (CNRC)
- ▶ Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)

# 3. LES ATTRIBUTS ÉCONOMIQUES DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

## PRÉSENCE DE NOMBREUX CENTRES DU SAVOIR, SOIT :

4

institutions universitaires

2

établissements collégiaux, dont 1 anglophone, incluant l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)

5

écoles de formation professionnelle

# 4. PORTRAIT ÉCONOMIQUE

L'agglomération de Longueuil compte 3 159 entreprises manufacturières, technologiques et industrielles, dont 29 % appartiennent au secteur manufacturier. Une portion de 36 % de ces entreprises manufacturières est exportatrice.

## FILIALES DE MULTINATIONALES

Nombre de filiales	245
Nombre d'emplois	21 945

## EMPLOIS

Emplois dans les PME manufacturières, industrielles et technologiques <sup>3</sup>	67 905
Nombre de ménages <sup>4</sup>	175 735
Revenu d'emploi médian <sup>5</sup>	49 405 \$

## PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

- ▶ Aérospatiale
- ▶ Agroalimentaire
- ▶ Transport et logistique
- ▶ Technologie de l'information
- ▶ Sciences de la vie

## NOMBRE D'ENTREPRISES PAR VILLE

Ville	Nombre d'entreprises
Boucherville	646
Brossard	419
Longueuil	1 752
Saint-Bruno-de-Montarville	201
Saint-Lambert	141

<sup>3</sup> DEL, recensement industriel, 2022

<sup>4</sup> Communauté métropolitaine de Montréal, 2021

<sup>5</sup> Institut de la statistique du Québec, 2020



# 4. PORTRAIT ÉCONOMIQUE

Quant à l'économie sociale, plus de 400 entreprises et projets conjuguent une activité économique avec une finalité sociale. Ces derniers sont répartis dans les cinq grands secteurs suivants :

## HABITATION

## SPORTS, LOISIRS ET TOURISME

## SERVICES AUX PERSONNES ET PROFESSIONNELS

## ART, CULTURE ET COMMUNICATIONS

## COMMERCE DE DÉTAIL

Ce pan de l'économie, représenté par des organisations à but non lucratif (OBNL) et des coopératives, génère dans l'agglomération de Longueuil près de 6 600 emplois et un chiffre d'affaires global de plus de 1 275 millions de dollars.

# 5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

Des lignes directives, DEL en a tracées six autour desquelles ses priorités s'articuleront pour les trois prochaines années.

## ORIENTATION 1

### Fortifier l'économie et l'emploi

#### ▶ Objectifs

- ▶ Soutenir la viabilité et la reprise des activités des entreprises
- ▶ Innover et être à l'avant-plan des besoins des entrepreneurs
- ▶ Faciliter la réembauche de personnel qualifié

#### ▶ Priorités

- 1.1 Optimiser l'accès à des services de qualité aux entreprises
- 1.2 Augmenter l'accès au financement
- 1.3 Faciliter la rétention, l'attraction et l'accès à de la main-d'œuvre
- 1.4 Mettre en place des services en matière d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement
- 1.5 Stimuler les projets d'exportation
- 1.6 Mettre en relation les entreprises avec des partenaires stratégiques
- 1.7 Soutenir les entreprises d'économie sociale

# 5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

## ORIENTATION 2

### Intensifier l'innovation et la numérisation des entreprises

#### ▶ Objectifs

- ▶ Assurer un leadership en matière d'innovation au Québec
- ▶ Améliorer la productivité des entreprises et optimiser leur croissance
- ▶ Renforcer la commercialisation de l'innovation
- ▶ Rendre les entreprises plus agiles, compétitives et innovantes

#### ▶ Priorités

- 2.1 Accélérer l'automatisation et le virage numérique 4.0 par la mise en place d'un centre d'expertise industrielle
- 2.2 Accroître l'arrimage des acteurs en innovation
- 2.3 Bonifier la transition du savoir entre le milieu de la recherche et les entreprises
- 2.4 Améliorer l'accès à du capital de croissance par la mise en place d'un fonds d'investissement ou collaboration avec d'autres fonds existants
- 2.5 Appuyer les projets d'innovation et de recherche et développement
- 2.6 Appuyer l'innovation sociale

# 5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

## ORIENTATION 3

### Stimuler l'entrepreneuriat

#### ▶ Objectifs

- ▶ Favoriser la création et le développement de jeunes entreprises innovantes de classe mondiale
- ▶ Soutenir la viabilité et la croissance des entreprises
- ▶ Développer le bassin d'entrepreneurs
- ▶ Appuyer la communauté entrepreneuriale

#### ▶ Priorités

- 3.1 Soutenir les entreprises émergentes par le biais de nos programmes de l'accélérateur d'entreprises
- 3.2 Stimuler la création d'entreprises innovantes
- 3.3 Accélérer l'accès au marché des jeunes entreprises
- 3.4 Développer les habiletés entrepreneuriales des entrepreneurs en démarrage
- 3.5 Augmenter l'accès au financement
- 3.6 Intensifier les collaborations auprès des incubateurs et accélérateurs reconnus
- 3.7 Renforcer l'entrepreneuriat collectif

# 5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

## ORIENTATION 4

### Développer l'économie écoresponsable

#### ▶ Objectifs

- ▶ Améliorer la performance environnementale des entreprises
- ▶ Accroître la compétitivité des entreprises en lien avec des enjeux de développement durable
- ▶ Favoriser le développement de l'économie circulaire

#### ▶ Priorités

- 4.1 Sensibiliser et former les entreprises aux pratiques écoresponsables
- 4.2 Appuyer des projets à impact environnemental
- 4.3 Accompagner les entreprises dans leurs projets écoresponsables
- 4.4 Repérer et soutenir les entreprises dans le financement de leurs projets verts

# 5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

## ORIENTATION 5

### Renforcer l'attractivité de l'agglomération de Longueuil

#### ▶ Objectifs

- ▶ Positionner les secteurs d'activité stratégiques de l'agglomération
- ▶ Consolider les avantages concurrentiels du territoire
- ▶ Jouer pleinement notre rôle de moteur économique de la Montérégie
- ▶ Accroître le rayonnement provincial, national et international du territoire

#### ▶ Priorités

- 5.1 Attirer des investissements locaux et internationaux
- 5.2 Encourager et renforcer la concertation et la coopération régionale
- 5.3 Consolider les collaborations actuelles
- 5.4 Tisser des relations avec des acteurs clés complémentaires
- 5.5 Mettre en œuvre des ententes de développement local et régional
- 5.6 Déployer des outils et des stratégies de positionnement

# 5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

## ORIENTATION 6

### Soutenir l'amélioration des milieux de vie

#### ▶ Objectifs

- ▶ Soutenir les initiatives du milieu visant à améliorer les milieux de vie
- ▶ Stimuler le développement de projets structurants en matière de développement social
- ▶ Favoriser une synergie des acteurs municipaux, institutionnels et communautaires sur les enjeux relatifs à la pauvreté, la réussite éducative et les relations interculturelles

#### ▶ Priorités

- 6.1 Soutenir des actions concertées avec les partenaires municipaux, institutionnels et communautaires de l'agglomération en matière de développement social
- 6.2 Favoriser l'émergence de projets structurants en matière de lutte à la pauvreté, de réussite éducative et d'intégration des personnes immigrantes
- 6.3 Renouveler, conclure et mettre en œuvre des ententes sectorielles de développement local et régional avec différents ministères

